

*Le Chef*  
du  
*Département politique*  
*fédéral*

Berne, le 24 juillet 1945.

ad D.4361 SH

Monsieur Ed. de Steiger,  
Président de la Confédération,

Cas Alfieri.

B e r n e .

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 juillet. Il me paraît exclu que nous ordonnions une enquête sur le passé politique de M. Alfieri. D'après les renseignements que m'a donnés hier à ce sujet M. Ruegger, notre Ministre à Londres, M. Alfieri a eu naguère une attitude nettement hostile à la Suisse. Il a tenu sur elle des propos inadmissibles. Nous n'avons, par conséquent, pas à lui accorder le droit d'asile. En revanche, il ne me paraît pas possible de l'expulser aussi longtemps qu'il courrait un danger en rentrant chez lui, soit à cause de son état de santé, soit en raison des mesures qui seraient prises contre lui par les autorités italiennes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre*

